



La Ville de Saint-Raymond dessert une population de 11 821 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre un :

**ÉLECTROMÉCANICIEN
POSTE RÉGULIER – TEMPS PLEIN
AFFICHAGE S-E-2025-11**

Sommaire du poste

Sous la supervision du contremaître du Service des travaux publics, l'électromécanicien est responsable de l'entretien, de la réparation et du bon fonctionnement des installations d'aqueduc et d'égouts de la Ville de Saint-Raymond. Il veille également à l'entretien des équipements municipaux afin d'assurer leur efficacité et leur durabilité.

Note importante : Le candidat retenu qui ne détient pas les certifications suivantes devra s'engager à suivre les formations requises, aux frais de l'employeur :

- Certificat en traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2)
- Formation de préposé à l'aqueduc (OTUND)

Principales responsabilités

- Établir un plan de programme d'entretien préventif des équipements.
- Gérer l'entretien de l'ensemble des équipements d'aqueduc et d'égouts.
- Installer et réparer les systèmes électriques et composants mécaniques des stations de pompage.
- S'assurer que les équipements sont sécuritaires.
- Contrôler la qualité de l'eau potable.
- Faire l'étalonnage des stations de pompage.
- Participer aux diverses tâches visant le bon fonctionnement du réseau d'aqueduc.
- Collaborer aux différents travaux de la ville et à la surveillance de la télémétrie selon l'horaire de garde.
- Garde de fin de semaine selon l'horaire déterminé.
- Effectuer des réparations mineures sur la machinerie lourde (hydraulique, électrique).

Exigences

- Détenir un diplôme d'études professionnel en électromécanique ou mécanique industrielle.
- Avoir une expérience pertinente d'un minimum d'un (1) an à moins de deux (2) ans.
- Posséder un permis de conduire de classe 5.

Compétences

- Capacité à identifier les dysfonctionnements et à apporter les mesures correctives.
- Capacité à utiliser des outils spécialisés en détection de fuites.
- Capacité à maîtriser les interventions en espace clos.
- Capacité à lire et à interpréter un plan, un croquis ou un dessin.
- Capacité à analyser des situations critiques.
- Capacité à gérer une urgence.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à communiquer avec différents interlocuteurs.

Traitement

La semaine régulière de travail est de 40 heures par semaine. La rémunération horaire est déterminée selon la formation et l'expérience du candidat en fonction de l'échelle salariale de la convention collective, soit la classe 7, entre 26,33 \$ et 36,44 \$. La Ville de Saint-Raymond est actuellement dans un processus de relativité et d'équité salariale. Ce processus pourrait entraîner des ajustements à la rémunération en vigueur. Nous offrons également une gamme concurrentielle d'avantages sociaux tels qu'un fonds de pension avantageux et une assurance collective.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae en inscrivant le numéro de l'affichage **S-E-2025-11**, au plus tard **le 1^{er} juillet 2025 à 16 heures**, à madame Chantal Plamondon, directrice générale, Ville de Saint-Raymond, 375 rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à rh@villesaintraymond.com.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.